



Administration Communale de Tournai

Compte-rendu de la séance du Conseil Communal du 8 mai 2006

Le Conseil a décidé de :

- adopter une motion contre la détention d'enfants dans les centres fermés.
- réserver deux emplacements en faveur de personnes handicapées, un face au n° 169 de la rue de la Culture, l'autre face à l'immeuble n° 27 du Vieux chemin d'Ere à Tournai.
- supprimer deux emplacements pour handicapés, un rue du Crampon, 10 à Tournai, et l'autre chaussée de Courtrai, 27 à Tournai, suite au déménagement des intéressés.
- limiter la vitesse à 50 km/heure dans la rue du Colonel Dettmer à Saint-Maur afin de garantir la sécurité publique.
- marquer son accord sur le principe de la reconduction du plan communal pour l'emploi pour l'année 2006.
- d'adhérer à la démarche de la Commission "Statut" du Gouvernement Wallon chargée d'objectiver les raisons de la domination de l'emploi statutaire au profit du recours au contrat de travail et de proposer des pistes d'améliorations législatives et/ou réglementaires susceptibles de corriger cette évolution.
- conclure un avenant à la convention entre la Ville et la SA GAMES SERVICES visant l'accord de la Ville pour l'ouverture de l'Etablissement "Le Tram", place Crombez, également le mardi à 11 heures 30 pour des raisons d'harmonisation et de facilité d'organisation.
- marquer son accord sur le projet de convention de mise à disposition de l'Institut du Patrimoine Wallon de la galerie sur l'ancien site des Usines Casterman appartenant à la Ville de Tournai.
- marquer son accord sur le projet d'avenant n° 3 ayant pour objet de prolonger la convention relative à la mise à disposition, par la Ville, des Archives du Royaume des locaux nécessaires au dépôt et à la consultation de ses archives.

- confirmer la cession à titre onéreux à l'ASBL Chambre Royale de Construction du Tournaisis, d'une parcelle de terrain sise à Tournai Expo.
- approuver la convention entre la Région Wallonne et la Ville de Tournai octroyant une subvention couvrant le montant des travaux nécessaires à l'aménagement de l'espace public dans le cadre de la revitalisation urbaine du quartier De Bongnie.
- vendre de gré à gré à la SA BOUYGUES BELGIUM HOLDING une partie de 7.830,25m² à prendre dans le Site De Bongnie et d'en affecter le produit au remboursement de l'emprunt conclu pour l'achat du site par la Ville.
- approuver le devis (établi par la Division de la Nature et des Forêts de la Région Wallonne) de préparation du terrain et de régénération du bois communal du Mont-Saint-Aubert et passer un marché de travaux pour ces opérations à mettre en œuvre.
- passer un marché ayant pour objet :
 - le placement d'un ascenseur et la création d'un espace d'accueil à l'Hôtel de Ville.
- approuver l'adaptation de la 3^{ème} modification du Plan Triennal 2004 - 2006 comme suit :

Intitulé des travaux	Montant des travaux
<u>ANNEE 2004</u>	
1. Eclairage public à Vezon - Plan Triennal des Travaux	159.070,65 €
2. Aménagement des abords de la Crèche Communale Clos des Poussins	335.000,00 €
3. Egouttage rues Hautem et des Trois Coins à Tournai	1.084.402,00 €
4. Egouttage rue Tiefry à Gaurain	685.586,00 €
5. Etude endoscopique des égouts des quais des Poissonsceaux, du Marché au Poisson et Notre-Dame à Tournai	27.104,00 €
6. Egouttage rues des Sœurs Noires, des Augustins et du Floc-à-Brebis à Tournai	1.091.178,00 €
<u>ANNEE 2005</u>	
1. Hôtel de Ville - placement d'un ascenseur et création d'un espace d'accueil	750.000,00 €
2. Egouttage rue des Rocs et refoulement des eaux d'orage rue d'Antoing à Gaurain	1.647.899,00 €
3. Travaux de voirie et d'égouttage des quais des Poissonsceaux, du Marché au Poisson et Notre-Dame à Tournai	3.347.041,50 €
<u>ANNEE 2006</u>	

1. Mise à niveau et pose de trapillons sur chambres de visite rive droite de l'Escaut à Tournai	363.000,00 €
2. Egouttage séparatif entre la rue de la Chapelle à Orcq jusqu'à l'exutoire du rieu de Maire	1.427.679,00 €
3. Egouttage prioritaire rue Perdue, placette aux Oignons et rue de la Tête d'Argent à Tournai	450.639,09 €
4. Réhabilitation des égouts aboutissant dans le pertuis en rive gauche	2.276.615,00 €
5. Egouts à Warchin, Cité Carette	1.138.428,50 €
6. Egouts à Froyennes, rue de Fléquières	294.575,50 €
7. Egouts à Ere, chaussée de Willemeau	1.932.551,50 €
8. Aménagement de voirie et égouttage de l'avenue des Sorbiers à Tournai	448.057,07 €
9. Aménagement de voirie et égouttage prioritaire à la rue Albert Allard à Tournai	378.482,07 €
10. Réfection des trottoirs à la rue de la Liberté à Rumillies	770.000,00 €
11. Réfection de voiries et trottoirs à la rue Bonnemaison à Tournai	730.000,00 €
12. Remplacement du pertuis de la rue de la Motte Baraffe à Willemeau	1.839.018,50 €

- approuver la conclusion d'une convention de partenariat entre la Ville et le Logis Tournaisien concernant les modalités financières des travaux de réfection des abords et égouttage de la rue de la Lys dans le cadre de la réhabilitation lourde de 11 logements par le Logis Tournaisien.
- payer une quote-part à la Province de Hainaut pour les travaux exécutés par les Services Provinciaux au Hameau des Quenoque à Blandain.
- passer un marché conjoint [Ville de Tournai - Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)] ayant pour objet les travaux d'aménagement de voirie et d'égouttage rue Albert Allard et avenue des Sorbiers à Tournai.
- accepter la décision prise par le Collège, en urgence, de payer la dépense relative au solde des travaux de construction de trottoirs (2003) à l'entreprise qui les a réalisés.
- passer un marché ayant pour objet les travaux de curage et de clayonnage de fossés dans l'entité.
- admettre la dépense faite, suite à la décision prise en urgence par le Collège Echevinal, relative à l'acquisition de matériel de bureau destiné à l'Administration suite à la création d'un nouveau service.
- passer un marché de fournitures ayant pour objet l'acquisition :
 - 1) de mobilier scolaire destiné à l'Enseignement Communal de la Ville
 - 2) d'une autolaveuse destinée à la Halle-aux-Draps
 - 3) d'une caisse enregistreuse destinée au Club House du Camping de l'Orient

- 4) de bornes électriques destinées au Camping de l'Orient
- 5) de matériel d'équipement (tondeuse avec cabine) destiné au Service Plantations de la Ville
- 6) de deux camions destinés à la collecte des immondices.

- accepter le principe de la vente au profit de la SA "Entreprises Générales DHERTE" de biens appartenant à la Ville, sis avenue de Troyes, sur base d'une promesse unilatérale de vente avec option d'achat.
- vendre l'ancienne assiette du sentier n° 50 à Vezon à des particuliers.
- fixer le tarif relatif à la location d'un générateur d'air chaud lors de festivités organisées par des associations diverses (150,00 € pour la location et 125,00 € pour les frais d'installation et de transport) sans exonération de paiement possible.
- passer un marché ayant pour objet les services bancaires et d'investissements relatifs aux emprunts à contracter pour l'année 2006.
- prendre acte du procès-verbal de vérification de l'encaisse communale pour le 4^{ème} trimestre 2005.
- arrêter le nouveau tarif des pédiatres en crèches, à savoir 46,41 €/heure à partir du 1^{er} janvier 2006.
- souscrire 420 parts sociales de 25,00 € dans le capital du sous-bassin hydrographique de l'Escaut-Lys en vue de financer les travaux d'extension pour l'alimentation en eau potable du lotissement sis rue du Printemps à Willemeau.
- ratifier la convention relative à la mise en œuvre du microprojet de collaboration entre les bibliothèques de Courtrai, Lomme (France) et Tournai, visant à constituer un fonds littéraire-documentaire contemporain sur l'Eurorégion Lille-Courtrai-Tournai aux fins d'offrir à la population un éventail de documentation plus large sur la région.
- ratifier la décision prise par le Collège Echevinal, de désigner la Firme WAVE pour la maintenance des équipements audiovisuels du spectacle audiovisuel "Le couloir du temps" à l'Office du Tourisme et du spectacle du Beffroi et de conclure avec cette même firme un contrat location/maintenance pour 6 ans.
- ratifier la décision prise par le Collège d'accorder le prêt de trois félins appartenant au Musée d'Histoire Naturelle au Muséum d'Orléans pour une exposition qui se tiendra du 1^{er} avril 2006 au 15 janvier 2007.